



# BESOIN D'UN DÉVELOPPEUR

## Conditions générales de vente

### Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations de services ('les Services') proposés par Monsieur Lucas ISNARDON, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 53804028800010, au 2106 chemin de la Seyne à Bastian 83500 La Seyne sur Mer / e-mail : lucas@besoindundev.com / Téléphone : 06 84 00 11 51 ('le Prestataire'), aux clients professionnels (« Clients »).

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles :

- en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Monsieur Lucas ISNARDON, 2106 chemin de la Seyne à Bastian 83500 La Seyne sur Mer

- en envoyant un email à l'adresse suivante : lucas@besoindundev.com

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la mise en œuvre de la procédure de commande.

La signature du devis vaut acceptation des présentes Conditions Générales du Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

### Article 2 - prestations

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet [besoindundev.com](http://besoindundev.com). Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

### Article 3 - commandes

1. Se rendre sur le site internet <http://besoindundev.com> et accéder à l'espace « Contact », pour remplir le formulaire de contact.

Ou, envoyer une demande de devis à l'adresse email suivante : lucas@besoindundev.com

2. L'achat d'un Service donne lieu à l'établissement d'un devis préalable, la vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après :

- établissement gratuitement d'un devis par le Prestataire par courrier électronique ;

Les devis établis par le Prestataire sont valables pendant une durée de 60 jours.

- validation du devis et des autres modalités éventuelles de fourniture des Services par le Client ;

Dès validation du devis par le Client, le Prestataire émet une facture d'acompte représentant 30% du montant total de la Commande.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive après encaissement par le Prestataire de l'intégralité de l'acompte dû et après l'envoi au Client d'un accusé réception valant confirmation de la Commande par le Prestataire par courrier électronique (la " Confirmation de la Commande ").

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 10 jours au moins avant la date prévue pour la fourniture des Services commandés, pour quelque raison que ce soit, hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Toutefois, le Prestataire se réserve le droit de refuser la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure.

### Article 4 - Délai et livraison des prestations

Le planning prévisionnel de réalisation des prestations est inclus dans le devis. Celui-ci est mentionné à titre indicatif.

Le début du délai d'exécution prend effet à compter de la réception du devis signé et du règlement de l'acompte. Le Prestataire s'engage à respecter ce délai, sauf cas de force majeure. Dans le cas où le Client ne transmettrait pas toutes les informations nécessaires à la réalisation de la prestation dans les délais convenus entre les deux parties et mentionnés sur le devis, le Prestataire ne pourra pas être tenue responsable du non-respect des délais annoncés et ne donnera lieu à aucun dédommagement.

À la réception des travaux par le Client, celui-ci dispose d'un délai maximum de 10 jours pour les valider ou faire part de ses observations. À la demande du Client, des modifications pourront être apportées dans la limite des prestations mentionnées sur le devis. Toute modification plus importante fera l'objet d'un avenant. Le cas échéant, en l'absence de réponse du Client dans ce délai de 10 jours, la prestation sera considérée comme validée.

#### **Article 5 - Tarifs**

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis selon le devis établi par le Prestataire.

Les prix sont exprimés en Euros. En vertu de l'article 293 du Code Général des Impôts, la TVA n'est pas applicable.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire.

Les devis réalisés par le Prestataire sont valables 60 jours à compter de leur date d'émission.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

#### **Article 6 - Conditions de paiement**

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies à l'article «Fourniture des Services» ci-après, par voie de paiement sécurisé :

- Par virement bancaire
- Par chèque, à l'ordre de Monsieur Lucas ISNARDON adressé à l'adresse suivante : 2106

chemin de la Seyne à Bastian 83500 La Seyne sur Mer.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux correspondant au taux directeur semestriel de la Banque Central Européenne en vigueur majoré de 10 points, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Les éventuels frais de déplacement liés aux prestations sont calculés sur la base du barème des indemnités kilométriques en vigueur, sont pris en compte en cas de déplacement dans un rayon de plus de 30 km d'Ollioules, et sont stipulés sur le devis.

#### **Article 7- Résiliation**

Toute résiliation du Client pendant l'exécution du contrat doit se faire par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard 10 jours avant la date de livraison prévue. Dans ce cas, le Client devra régler, outre l'acompte de 30 % déjà versé et non remboursable, le montant des travaux déjà réalisés si celui-ci est supérieur au montant de l'acompte.

Toute résiliation par l'une ou l'autre des parties devra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis minimum de 10 jours.

#### **Article 8 - Responsabilité du prestataire**

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des Services et tout vice caché, provenant d'un défaut de

conception ou de fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 10 jours à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, les Services jugés défectueux.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture des Services.

Le Prestataire ne serait être tenu responsable d'une inexécution partielle ou totale de ses obligations due à un cas de force majeure.

#### **Article 9 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet <http://besoindundev.com> est la propriété du Prestataire et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les maquettes, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés par le Prestataire en vue de la fourniture des Services au Client jusqu'à la livraison des Services au client.

Lors de la livraison au Client, ce dernier devient ainsi propriétaire des droits cédés et responsable de l'utilisation faite des contenus, ne pouvant alors en aucun cas engager la responsabilité du Prestataire.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites maquettes, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Sauf volonté contraire du Client exprimée dans la commande, le Prestataire se réserve le droit de valoriser les clients et contenus produits comme références sur ses sites et ses réseaux sociaux.

#### **Article 10 - Informatiques et Libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé par courriel adressé à l'adresse suivante : [lucas@besoindundev.com](mailto:lucas@besoindundev.com)

#### **Article 11 - Confidentialité**

Le Prestataire et le Client s'engagent à préserver le caractère confidentiel de toute information obtenue et des documents afférents au présent contrat tout au long de la réalisation de la prestation.

#### **Article 12 - Loi applicable - langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **Article 13 - Litiges**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront obligatoirement soumis avant toute procédure judiciaire à la médiation de la section Grand Sud de la Cour Européenne d'arbitrage et de médiation, qui sera saisie à l'adresse suivante : la Faculté de droit et science politique de Nice CERDP – Section Grand Sud de la Cour européenne d'arbitrage Avenue du Doyen-Louis-Trotabas (anc. Av Robert Schuman) 06050 NICE Cedex 1.

Les litiges n'auraient pu être résolus à la suite de la médiation entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents de Toulon, dans les conditions de droit commun.

#### **Article 14 - Acceptation du Client**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et

renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.